

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 janvier 2020

Étaient présents : M^{mes} LEBEAU Irène, JOSSINET Gaëlle, THERIC Corinne, MM. ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-Marie, RAGUES Christian, SAUVAIRE Marc, THION Jean-Claude.

Absents excusés : SANCH Chantal, BALSAN Laurent (procuration Irène LEBEAU), ESCANDE Renaud (procuration Jean-Luc ALBE),

Choix des entreprises pour les travaux à l'Etape de Dourbies.

Pour le démarrage de l'activité en Relais Multi-service, il faut faire quelques petits travaux à l'Etape :

- Aménagement de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Aménagement de salles d'accueil en rez-de chaussée pour les permanences médicales.
- Divers travaux d'électricité
- Reprise de divers éléments de menuiseries pour aménagement des salles d'accueil
- Rafraichissement de la peinture

Plusieurs entreprises ont été consultées.

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Kiss'Élec située à TREVES pour les travaux d'électricité et pour un montant de 7814,84 € TTC ; l'entreprise Duval à DOUBRIES pour les travaux de maçonnerie pour un montant de 2700 € TTC ; l'entreprise SAUVAIRE à Nîmes pour un montant de 4403€ TTC et l'entreprise SANCH pour les travaux de menuiseries pour un montant de 4905.60€ TTC.

Choix de l'entreprise pour mise en place de coussins berlinois

Des coussins berlinois sont prévus depuis 2019 aux Laupies et à Caucalan.

Suite à consultation, deux devis ont été reçus de la part des entreprises Sévigné à MILLAU et AB Travaux Services, basée à FLORAC.

Après délibération, le conseil municipal décide, par 9 voix pour et une abstention, de retenir l'offre de l'entreprise AB Travaux Services pour un montant de 12 960€, tout compris (pose des équipements et signalisation).

Tarifs 2021 campings, chalets et gîtes communaux

Les tarifs ont été révisés pour les gîtes et chalets en 2020, avec des séjours de 6 jours seulement au lieu de 7, pour laisser 24h entre les occupants et permettre de réaliser un ménage plus approfondi compte tenu des mesures sanitaires en vigueur. Ce dispositif est reconduit pour la saison 2021.

Pour le camping, les tarifs n'ont pas été modifiés depuis 2019 et des investissements ont été réalisés ces dernières années pour l'aménager ; par ailleurs, celui-ci connaît une forte fréquentation pendant la haute saison, entre le 14 juillet et le 15 août.

Par ailleurs une adaptation des tarifs est souhaitable également pour faciliter le paiement incluant la taxe de séjour qui est fixée à 0.22€ par personne.

Aussi il est proposé d'augmenter les tarifs et de créer une tarification « Haute saison » :

	Tarifs 2019 (du 1/06 au 30/09)	Tarifs 2021 (du 1/06 au 10/07 et du 22/08 au 30/09)	Tarifs 2021 (du 11/07 au 21/08)
Adulte	4,60 €	5,28 €	6,28 €
Enfant	2,5 € (de 3 à 12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans)	2,5 € (de 3 à 12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans)	3 € (de 3 à 12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans)
Emplacement avec 1 voiture	4,80 €	5,00 €	6,00 €
Voiture supplémentaire	3,00 €	5,00 €	5,00 €
Electricité	3,00 €	4,00 €	4,00 €
Chien	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Tarifs machine à laver	2,00 €	3,00 €	3,00 €

Proposition adoptée à l'unanimité.

Emploi camping La Pensière – saison 2021

Mme le maire propose de lancer un appel à candidature pour recruter une personne pour la gestion du camping La Pensière, sur la base d'un temps plein qui peut être lissé sur la saison, pour une durée de 4 mois du 1^{er} juin au 30 septembre 2021.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Par ailleurs, les locations des chalets au camping ouvrent à partir du 1^{er} mars et jusqu'au 15 novembre, aussi il convient de recruter une personne pour leur gestion en dehors de l'ouverture du camping, soit du 1^{er} mars au 31 mai et du 1^{er} octobre au 15 novembre.

Un appel à candidature sera lancé également pour ce poste ; décision acceptée à l'unanimité.

Classement de l'activité du Snack-Bar Point Rencontre Chez Sylvie

En 2018, la commune a renouvelé le bail pour la gestion du Bar -Point de rencontre « Chez Sylvie », en autorisant une activité de « bar snack, point de rencontre multiservices ».

Depuis, l'activité a évolué et des travaux ont été réalisés pour répondre à une demande correspondant plus à de la restauration ; aussi la gérante, Sylvie SALENCON a demandé s'il était possible de modifier son activité en la requalifiant en Restaurant-Bar-Epicerie.

Renseignements pris auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie, rien ne s'oppose à cette évolution.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la requalification de l'activité de l'établissement « Chez Sylvie » en « restaurant, bar, épicerie ».

Questions diverses

Mme le maire informe le conseil municipal de la commande de guirlandes lumineuses qui seront placées en complément à l'Espérou, et dans les hameaux le reliant jusqu'à Dourbies.

La fête de la Transhumance, si elle peut avoir lieu, serait organisée le week-end des 12 et 13 juin, sous réserve de la tenue des élections.

Marc SAUVAIRE informe que la deuxième tranche des travaux de rénovation de l'éclairage de la commune devrait commencer la semaine prochaine.

Marc SAUVAIRE indique qu'une table de pique-nique doit être commandée pour le hameau de la Rouvière à la demande des habitants. Les référents hameaux sont invités à faire remonter les demandes s'il y en a d'autres.

En rappel les élus référents sont :

Jean-Luc ALBE et Jean-Claude THION pour l'Espérou - **Chantal SANCH** pour Le Viala
Corinne THERIC pour Lagrinier-Le Mourier - **Jean-Marie PONCELET et Christian RAGUES** pour Dourbies.

Renaud ESCANDE pour Les Laupies-Les Laupiettes –

Marc SAUVAIRE pour Caucalan-Le Mazet-Prunaret-Le Montet-Duzas-Cassanas-Campclaux

Laurent BALSAN pour La Rouvière-Comeiras - **Gaëlle JOSSINET** pour Lafont-Le Mas-Roucabies

Fin de séance à 20 heures.